

20 février 2006

Déclarations de franchissements de seuils et déclarations d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE GUILLIN

(Eurolist)

1. Par suite de l'apport, le 20 janvier 2006, de 1 118 638 actions de la société GROUPE GUILLIN¹ aux sociétés civiles L'Atelier, La Brayère et Le Château², réalisé par M. François Guillin, son épouse, M^{me} Christine Guillin et leurs enfants, à savoir M. Bertrand Guillin et M^{me} Sophie Guillin, les déclarations de franchissements suivantes ont été effectuées, par un courrier du 26 janvier, reçu le jour même, complété par des courriers des 7, 13 et 14 février 2006 :
 - M. Bertrand Guillin a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 20 janvier 2006, les seuils de 10% et 5% du capital³ et des droits de vote en assemblées générales extraordinaires (AGE) de la société GROUPE GUILLIN et détenir à titre individuel, 12 302 actions GROUPE GUILLIN représentant 16 102 droits de vote, soit 0,61% du capital et des 0,78% droits de vote de cette société⁴ ;
 - M^{me} Sophie Guillin a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 20 janvier 2006, les seuils de 10% et 5% du capital⁵ et des droits de vote en AGE de la société GROUPE GUILLIN et détenir à titre individuel, 9 733 actions GROUPE GUILLIN représentant 13 553 droits de vote, soit 0,48% du capital et 0,66% des droits de vote de cette société ;
 - M. François Guillin a déclaré avoir franchi directement et indirectement en hausse, le 20 janvier 2006, le seuil de 50% des droits de vote en assemblées générales extraordinaires (AGE) et en baisse, le 20 janvier 2006, le seuil de 2/3 des droits de vote en AGE de la société GROUPE GUILLIN et détenir à titre direct et indirect par l'intermédiaire des sociétés civiles L'Atelier, Le Château, La Brayère qu'il contrôle, 1 123 128 actions GROUPE GUILLIN représentant 1 124 128 droits de vote, soit 55,25% du capital et 54,63% des droits de vote de cette société.

¹ M. François Guillin et son épouse ont apporté aux sociétés civiles L'Atelier et Le Château, 716 398 actions GROUPE GUILLIN en pleine propriété, 358 199 actions GROUPE GUILLIN en faveur de chacune, et l'usufruit sur 402 240 actions GROUPE GUILLIN au profit de la société civile La Brayère. M. Bertrand Guillin et Mme Sophie Guillin ont fait apport de la nue propriété de 402 240 actions GROUPE GUILLIN, à hauteur de 201 120 actions chacun au profit de la société civile La Brayère.

² Les sociétés civiles L'Atelier, La Brayère et Le Château sont contrôlées par M. François Guillin et son épouse, M^{me} Christine Guillin, cette dernière étant en outre gérante des trois sociétés.

³ Avant l'opération de donation à l'origine du franchissement de seuil, M. Bertrand Guillin détenait 213 422 actions GROUPE GUILLIN, dont 201 120 en nue propriété, soit 10,50% du capital de cette société.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 2 032 875 actions représentant 2 057 840 droits de vote.

⁵ Avant l'opération de donation à l'origine du franchissement de seuil, Mme. Sophie Guillin détenait 210 853 actions GROUPE GUILLIN, dont 201 120 en nue propriété, soit 10,37% du capital de cette société.

- la société civile L'Atelier (2, chemin du Grand Puits, 25290 Maisière Notre Dame) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 20 janvier 2006, les seuils de 5%, 10% et 15% du capital et des droits de vote de la société GROUPE GUILLIN et détenir à titre individuel, 358 199 actions GROUPE GUILLIN représentant autant de droits de vote, soit 17,62% du capital et 17,41% des droits de vote de cette société ;
 - la société civile Le Château (10, rue Saint-George, 25290 Ornans) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 20 janvier 2006, les seuils de 5%, 10% et 15% du capital et des droits de vote de la société GROUPE GUILLIN et détenir à titre individuel, 358 199 actions GROUPE GUILLIN représentant autant de droits de vote, soit 17,62% du capital et 17,41% des droits de vote de cette société ;
 - la société civile La Brayère (2, rue des Vignes, 25290 Mouthier-Haute-Pierre) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 20 janvier 2006, les seuils de 5%, 10% et 15% du capital et des droits de vote de la société GROUPE GUILLIN et détenir à titre individuel, 402 240 actions GROUPE GUILLIN représentant autant de droits de vote, soit 19,79% du capital et 19,55% des droits de vote de cette société.
2. Par courrier en date du 26 janvier 2006, reçu le jour même, complété par un courrier du 7 février 2006, la déclaration d'intention suivante a été effectuée pour le compte de chacune des sociétés civiles susmentionnées :

"En annexe de la déclaration de franchissement de seuil ci-jointe, nous vous déclarons que l'opération ayant entraîné le franchissement de seuil est une opération essentiellement patrimoniale dont le but est d'assurer la pérennité et la transmission de la société GROUPE GUILLIN.

La déclarante a été constituée par apport d'actions appartenant à M. François Guillin et est donc en conséquence contrôlée à 100% par ce dernier et sa famille directe, Mme Christine Guillin, son épouse, en est la gérante statutaire.

En conséquence, nous entendons conserver les actions GROUPE GUILLIN que notre société détient suite à l'apport qui lui a été fait, dans les douze mois à venir.

Nous n'entendons pas acquérir dans le même délai des actions supplémentaires ni demander de postes d'administrateurs ou de mandataires sociaux."

3. Par courrier du 7 février 2006, reçu le jour même, complété par un courrier du 14 février, le groupe familial Guillin a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 janvier 2006, par suite d'une perte de droits de vote double consécutive aux opérations susmentionnées, le seuil de 2/3 des droits de vote de la société GROUPE GUILLIN et détenir 1 149 653 actions GROUPE GUILLIN représentant 1 159 253 droits de vote, soit 56,55% du capital et 56,33% des droits de vote de cette société, répartis de la façon suivante :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
M. François Guillin	4 490	0,22	5 490	0,27
M ^m c Christine Guillin	4 490	0,22	5 490	0,27
L'Atelier	358 199	17,62	358 199	17,41
Le Château	358 199	17,62	358 199	17,41
La Brayère	402 240	19,79	402 240	19,55
Sous total François et Christine Guillin	1 127 618	55,47	1 129 618	54,89
M. Bertrand Guillin	12 302	0,61	16 102	0,78
M ^m c Sophie Guillin	9 733	0,48	13 533	0,66
Total famille Guillin	1 149 653	56,55	1 159 253	56,33